



RAPPORT SUR LES BUDGETS PRIMITIFS 2025

BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif 2025 a été construit dans un contexte compliqué, avec une loi de finances promulguée seulement le 14 février dernier.

Cette loi de finances marque un nouveau resserrement des marges de manœuvres financières des collectivités territoriales et des EPCI, avec :

- la mise en place d'un dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales (DILICO) auquel la Communauté de Communes est contributrice à hauteur de près de 166 000 € (seuls 2 099 Communes et EPCI le sont),
- le gel de la dynamique de la TVA,
- la diminution de la DSIL et du fonds vert
- la diminution de la DC RTP
- la hausse progressive de la cotisation employeur à la CNRACL (12 points en 4 ans).

L'augmentation des bases des valeurs locatives prévue par la loi de finances à hauteur de + 1,7 % ne suffira pas à compenser ces hausses de dépenses / gel ou même diminution de recettes.

Avec un excédent cumulé de 9 765 418,84 €, la CCPOL conserve malgré tout, des marges de manœuvre intéressantes pour le financement de ses investissements ; marges de manœuvre qu'il conviendra de préserver, malgré l'ouverture en 2025 de la Cité du Cuir, qui se traduira de facto budgétairement par une augmentation des charges de fonctionnement et une diminution possible de l'autofinancement si les recettes elles n'évoluent pas.

Le budget primitif 2025 qui vous est proposé se présente de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre à 28 278 474,84 € en dépenses et en recettes.

1- Les moyens de l'exercice

Hors excédent antérieur reporté (8 417 474,84 €) et opérations d'ordre (50 500 €), l'ensemble des recettes réelles est estimé à 19 810 500 € ; Elles sont légèrement inférieures au réalisé 2024 (21 003 167,66 €) car, en l'absence d'information de l'Etat, il n'est pas prévu de reversement du FPIC (600 000 € en 2024). La Loi de finances pour 2025 prévoit également une diminution de l'enveloppe globale de la DC RTP qui a été notifiée à - 9,4 % pour la Communauté de Communes.

De la même manière, sur le chapitre 74, certaines subventions de fonctionnement perçues en 2024 ne le seront pas en 2025 (solde Agence de l'eau pour l'étude de transfert eau/assainissement, Département pour l'avance SPL haut débit).

Conformément au débat d'orientations budgétaires du conseil communautaire du 13 mars 2025, les taux de la fiscalité ménages (TFB et TFNB) et économique (CFE) sont votés sans augmentation, afin de ne pas ajouter à l'augmentation décidée par l'Etat (+ 1,7 %).

Dans le détail, les recettes de fonctionnement comprennent :

1-1-Les produits fiscaux, impôts et taxes (chapitres 73 et 731) :

Le **produit de la cotisation foncière des entreprises (CFE)** soit 3 307 000 € de produit attendu avec un maintien du taux et une augmentation des bases de 1,7 % ;

Le **produit de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)**, soit 2 452 000 € de produit attendu avec un maintien du taux et une augmentation des bases de 1,7 %.

Les **produits de TFNB** (185 000 € environ) **et de TH sur les résidences secondaires** (171 000 € environ). A noter la diminution des bases de THRS par rapport à 2024, du fait des nombreux dégrèvements accordés par l'Etat suite aux erreurs dues au logiciel « Gérer mes biens immobiliers » (GMBI) ;

La fraction de TVA compensatoire de la CVAE : cet impôt économique, partie de la contribution économique territoriale, qui avait été impacté par la crise sanitaire, a été supprimé par la loi de finances pour 2023. Il s'élevait à 1 685 201 € en 2020, 1 402 069 € en 2021 et 1 417 727 € en 2022. Cette compensation a été notifiée à hauteur de 1 701 000 €.

La fraction de TVA en compensation du produit de TH : Cette compensation a été notifiée à hauteur de 2 697 000 €.

La taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) : 687 000 €, estimation services fiscaux

Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux : 529 000 €, estimation services fiscaux

Le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) : 1 709 000 €

Attributions de compensation négatives : 100 000 €. Elles retrouvent leur niveau 2023, après une diminution en 2024, due à une importante diminution du FPIC qui avait été répercutée aux communes via les attributions de compensation.

La **taxe GEMAPI** et la **taxe de séjour** sont, elles, évaluées respectivement à 136 000 € (5 € par 27 251 habitants) et 30 000 €.

1-2-Les dotations (chapitre 74) :

Elles sont évaluées à 4 855 500 € dans lesquelles nous retrouvons :

La **DGF** : 1 670 000 € (ce montant comprend la dotation d'intercommunalité et la dotation de compensation). A la date de rédaction de ce rapport les notifications de l'Etat ne nous étaient pas parvenues. Le budget adopté le 6 février prévoit un maintien des enveloppes globales nationales.

La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (**DCRTP**) pour 801 000 €. La loi de finances pour 2025 prévoit une diminution de l'enveloppe nationale de 17 %. Concernant notre EPCI c'est une baisse de 9,46 % qui a été appliquée par rapport à ce qui a été perçu en 2024.

Les allocations destinées à couvrir les différentes exonérations et pertes de bases (notamment CFE des locaux industriels) : 2 186 000 €

Les subventions versées par le Département, Etat, CAF et Autres organismes pour le fonctionnement de nos services (PVD, RNN, ALSH, Aire d'accueil, conservatoire) : 198 500 €. Elles sont en forte diminution par rapport à 2024 car nous avons perçu le solde de la subvention de l'Agence de l'eau concernant l'étude de transfert de la compétence eau/assainissement (plus de 230 000 €) ainsi que le remboursement de l'avance SPL haute-débit par le Département (environ 65 000 €). Par ailleurs, le Département de la Haute-Vienne a indiqué, en raison de ses fortes contraintes budgétaires, devoir baisser le niveau de son accompagnement au conservatoire.

1-3- les produits des services (chapitre 70)

811 500 € (centre aqua-récréatif, conservatoire, gîtes et régies). Ce chapitre a fait à nouveau l'objet d'une prévision prudente notamment du fait de l'activité du centre aqua-récréatif qui peut varier d'une année à l'autre et qui va connaître une fermeture un peu plus importante en 2025 en raison des travaux de réaménagement de l'accueil et des locaux administratifs.

Ce chapitre intègre également les remboursements de mise à disposition d'agents auprès de différentes structures (SCOT, OTI) pour près de 123 000 €.

1-4-Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Ils ne concernent que les locations des immeubles pour 350 000 €. Cette prévision est à la baisse par rapport à 2024, car les divers remboursements d'assurance ou dégrèvements que nous pouvons percevoir au cours de l'année ne sont pas prévus à ce stade.

2- Les charges de l'exercice

Les dépenses de fonctionnement 2025 sont estimées à la hausse par rapport à 2024, essentiellement du fait de la mise en service de la Cité du Cuir (recrutements et premières charges de fonctionnement).

A noter également que les dépenses de personnel seront impactées par l'augmentation de la participation à la prévoyance (maintien de salaire en cas de maladie) et par l'augmentation de la cotisation employeur à la CNRACL (+ 3%).

L'ensemble des opérations réelles est approché à hauteur de 18 476 830 €.

Elles se décomposent comme suit :

2-1-Les charges de personnel (012)

5 952 500 € (32,20 %) : ces prévisions en augmentation de + 8,4 % par rapport au réalisé 2024 intègrent le glissement vieillesse technicité (évolution de carrière) du personnel existant, les saisonniers et remplaçants, mais également :

- l'augmentation de la part patronale de la CNRACL (+ 3 %, + 45 000 €)
- l'augmentation de la participation à la protection sociale complémentaire (prévoyance maintien de salaire)
- les recrutements : 3 à la Cité du cuir (dont 1 sur 11 mois et 2 sur 9 mois), 1 chargé de mission PLUI (+ 20 000 €, poste financé en partie avec la subvention PLUI)

2-2-Les charges à caractère général (011)

2 980 430 € (16,13 %) : les charges à caractère général correspondent à l'ensemble des charges récurrentes nécessaires au fonctionnement comme les fluides (eau, énergies), l'entretien et la réparation de biens immobiliers et mobiliers, mais aussi les contrats d'entretien, les honoraires et les fournitures administratives.

Elles intègrent pour 2025 des études et des animations en lien avec l'agenda 21 dont le « guichet unique » et l'augmentation de certaines cotisations à divers organismes (+ 40 000 €), la communication spécifique pour l'ouverture de la Cité du cuir (+ 66 000 €), l'augmentation des cotisations d'assurance (+ 51 000 €), un accroissement des besoins en voirie (élagages et travaux divers : + 80 000 €), l'achat du stock pour la boutique de la cité du cuir.

2-3-Les charges de gestion courante (65)

Les crédits ouverts à hauteur de 3 026 700 € correspondent :

aux versements des subventions aux associations : 603 000 € dont 329 000 € pour l'OTI, 48 000 € pour le CIRIR, 56 000€ pour la pépinière et 3 000 € pour l'aide à Mayotte.

à l'EPCC : 942 700 € (Mégisserie et Ciné bourse, 20 000 € de plus qu'en 2024 pour les 20 ans de l'EPCC)

aux indemnités, cotisations retraites et sécurité sociale des élus : 163 500 €

au déficit des budgets annexes : 308 000 € (ZA de La Vergne, lotissement l'Etang et Ateliers relais). Cette prévision ne sera réalisée qu'en cas de clôture des budgets annexes lotissements.

aux versements de subventions aux ALSH des communes membres : 100 000 €

à la contribution au contingent incendie : 667 700 € (+ 3 % par rapport à 2024);

aux autres contributions obligatoires : 220 000 € pour les syndicats d'eau, DORSAL, le PNR et pour le SCOT

aux créances éteintes et admises en non-valeur : 20 000 € conformément aux informations transmises par la Trésorerie.

2-4-Les atténuations de produit :

6 116 500 €. Ces crédits correspondent aux versements pour :

Le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (1 100 000 €).

Le FPIC est un mécanisme de péréquation horizontale qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Les prélèvements et les reversements au titre du FPIC sont calculés pour chaque ensemble intercommunal par l'Etat qui en notifie le montant au mois de juillet.

L'enveloppe du FPIC étant prédéterminée, le montant auquel est assujéti chaque ensemble intercommunal dépend de ses indicateurs financiers par rapport aux indicateurs des autres ensembles intercommunaux.

Il est pris intégralement en charge par la Communauté de Communes, les parts communales, figées à leur niveau 2018, étant déduites des attributions de compensation.

Pour mémoire, le prélèvement du FPIC (parts communales et intercommunales) se montait depuis toujours à environ 1 000 000 € et un reversement nul, soit un solde pour l'ensemble intercommunal de – 1 000 000 € chaque année.

En 2024 le solde du FPIC a enregistré une baisse considérable et le solde est passé à - 294 098 €. Cette variation est due d'une part à la diminution de 9% du prélèvement entre 2023 et 2024, le montant prélevé passant de 1 036 564 € en 2023 à 945 747 € en 2024 ; et d'autre part à l'éligibilité de l'ensemble intercommunal au reversement alors qu'il ne l'était pas depuis plusieurs années, bénéficiant ainsi de 651 649 € pour 2024.

A la date de rédaction du rapport, les services de l'Etat étant dans l'incapacité de nous communiquer les montants du FPIC pour 2025, par principe de précaution, c'est le solde des années précédentes qui est pris en compte.

Les attributions de compensation aux communes : 4 700 000 €. Comme convenu lors de la réévaluation des attributions de compensation en 2024, c'est le solde du FPIC 2018 qui a été repris en compte pour le calcul des AC 2025. En effet, celles-ci avaient été réévaluées en 2024 car la Communauté de Communes avait bénéficié d'un solde de contribution au FPIC de – 294 100 € au lieu des - 1 050 000 € environ ces dernières années.

Pour rappel, les AC sont également réajustées chaque année en tenant compte des remboursements croisés de personnel avec la Ville de Saint-Junien (services mutualisés), des frais de l'épicerie sociale et solidaire, des sommes dues au titre des autorisations d'urbanisme.

La dotation de solidarité communautaire : 150 500 €. A noter que les 10 % qui avaient été enlevés depuis 2018 compte tenu des difficultés financières de la Communauté de Communes ont été réintégrés en 2024.

Le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités locales (DILICO) : 166 000 €. La loi de finances prévoit de redresser les comptes publics de 50 milliards d'euros et de ramener le déficit public à 5,4% du PIB en 2025. Dans cet objectif, l'Etat met à contribution les collectivités et établissements publics jugés « les plus riches ». Nous ne disposons pas de notification officielle à ce jour mais l'EPCI serait contributeur à hauteur de 166 000 €.

2-5-Les charges financières

46 000 € : elles correspondent aux remboursements des intérêts des emprunts et des frais liés à la ligne de trésorerie.

2-6-Les dotations pour provisions

Il s'agit des provisions pour risques : elles ont été évaluées à 349 700 € dont 340 200 € pour les contentieux en cours.

9 175 744,84 € peuvent être virés à la section d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissements 2025 s'équilibre à 13 389 564,10 €.

Le financement de la section est assuré par

- 1 986 119 € de subventions qui ont été notifiées et inscrites : dont 1 885 319 € de restes à réaliser (cf. ci-dessous). A noter que d'autres subventions ont été sollicitées auprès des différents partenaires pour les opérations nouvelles et dont nous attendons les notifications.
- 1 595 800 € provenant du résultat 2024 affecté à la section d'investissement
- 9 175 744,84 € du virement de la section de fonctionnement
- 625 900 € de dotations aux amortissements
- 1 000 € de cessions d'immobilisations

Ce budget prévoit également en dépenses :

- Le report du déficit d'investissement réalisé en 2024 : 247 856,26 €
- La couverture des restes à réaliser à hauteur de 3 233 263 € (cf. détail ci-dessous)
- 8 481 844,84 € de crédits sur les chapitres dédiés aux équipements et immobilisations (chapitres 20, 204, 21 et 23) dont 4 989 170 € sont fléchés sur les investissements à réaliser (cf. tableau ci-dessous)
- 1 031 100 € d'avance remboursable au budget annexe de la zone de Boisse ;
- 340 000 € pour le remboursement du capital de l'emprunt (- 216 000 € par rapport à 2024 car des crédits se sont éteints)
- 55 500 € dédiés aux opérations patrimoniales et autres opérations d'ordre

Les restes à réaliser en dépenses et recettes et l'ensemble de la programmation sont détaillés par opération ci-dessous :

RESTES A REALISER DEPENSES			
Article	Fournisseurs	Objet	Montant
2158	OPTI SECURITE	CP24110051 EXTENSION ALARME INTRUSION	536,00 €
		Total Base de loisirs (opération 114)	536,00 €
2188	WOODBASS	BC 2024-16 MATERIEL DE MUSIQUE	967,00 €
		Total Conservatoire à rayonnement intercommunal (opération 124)	967,00 €
2315	PINAUD SERGE	CP24100077 REMPLACEMENT DE LA FOSSE SEPTIQUE DE L'ALSH	7 140,00 €
21848	UGAP	(903) TABLE ET BANC PLIANTS ACCUEIL DE LOISIRS DE CHAILLAC BON CF23120008	1 739,00 €
		Total ALSH (opération 140)	8 879,00 €
21621	UMOGES ENSEIGNES	REALISATION D'UNE OEUVRE D'ART AU TITRE DU 1 % ARTISTIQUE DANS LE CADRE DE LA CITE DU CUIR (sous traitant)	12 328,00 €
21621	BOHRENS FABIAN	REALISATION D'UNE OEUVRE D'ART AU TITRE DU 1 % ARTISTIQUE DANS LE CADRE DE LA CITE DU CUIR	10 673,00 €
21621	LA MAISON BLEUE	DEVIS 325 LIVRES CENTRE DE DOCUMENTATION	268,00 €
21621	SILVER SENTIMENTI CERAMIQUES	DEVIS 1 COUPE HAUTE	1 050,00 €
2158	SAS DIPTICK	FOURNITURE D'UN SYSTEME DE BILLETTERIE DE GESTION DE CAISSE ET DE CONTROLE CITE DU CUIR	97 564,00 €
2188	LA MAISON BLEUE	DEVIS 324 LIVRES POUR LE CENTRE DE DOCUMENTATION	1 081,00 €
21621	ADJUG'ART	COLLECTION THIERRY GRASSAT	740,00 €
21621	ATELIER KOZHHA	DEVIS 32 SAC BONNY	484,00 €
21621	ATELIER DE VERRE ANVI	DEVIS-00002 SAC A MAIN EN VERRE SOUFFLE	245,00 €
2158	AIRMAX	DEVIS 8010302 MISE EN PLACE D'AIR COMPRIME DANS LES ATELIERS PROFESSIONELES	8 565,00 €
21848	PERSPECTIVES	DEVIS VE09-07-24 MOBILIERS POINT ACCUEIL CITE DU CUIR	7 658,00 €
2313	SODECO	Travaux de réhabilitation et de restructuration de la Cité du cuir - Lot n°2 déconstruction	2 630,00 €
2313	AMP INTERACTIVE	Scénographie de l'espace muséal	117 483,00 €
2313	GLEECH AGENCY CREATIVE	Scénographie de l'espace muséal	21 156,00 €
2313	MG DESIGN	Scénographie de l'espace muséal	14 863,00 €
2313	HISTOIRE DE	Scénographie de l'espace muséal	38 137,00 €
2313	EIRL CHRISTOPHE BERTÉ	Scénographie de l'espace muséal	49 465,00 €
2313	ABCS	Travaux de réhabilitation et de restructuration de la Cité du cuir - Lot n°18 : SERRURERIE	146 757,00 €
2313	GAVANIER SARL	Pose de protections mécaniques sur la canalisation de transport de gaz haute pression, chemin Notre Dame du Goth	60 574,00 €
2313	MATIERES A PENSER	(5) (1065) Scénographie de l'espace muséal - PHASE PRO	817 846,00 €
2313	LANARDE	(6) (1064) ASSISTANCE MAITRISE OUVRAGE ET TECHNIQUE - TX CITE DU CUIR	39 000,00 €
2313	DEKRA INDUSTRIAL	(22) (1020) MISSION CT - ESPACE MUSEAL CITE DU CUIR	3 290,00 €
2313	APAVE	(23) (1019) MISSION SPS - ESPACE MUSEAL CITE DU CUIR	655,00 €
2313	LET CONSULTING	(24) (1018) Mission de coordination du système sécurité incendie - TX REHAB PROJET CITE DU CUIR	913,00 €
2313	DALKIA ELECTROTECHNICS	(28) (1013) Travaux de réhabilitation et de restructuration de la Cité du cuir - Lot n° 17 électricité courants forts et faibles	123 334,00 €
2313	JANET SARL	(29) (1012) Travaux de réhabilitation et de restructuration de la Cité du cuir - Lot 11 menuiserie intérieure	102 128,00 €
2313	DME SARL	(30) (1011) Travaux de réhabilitation et de restructuration de la Cité du cuir - Lot n° 08 étanchéité multicouche élastomère	5 055,00 €
2313	JANET SARL	(31) (1000) Travaux de réhabilitation et de restructuration de la Cité du cuir - Lot n° 07 couverture tuile	13 354,00 €
2313	CMC TRAVAUX PUBLICS	(32) (999) Travaux de réhabilitation et de restructuration de la Cité du cuir - Lot n° 03 VRD terrassement	121 385,00 €
2313	YAC INGENIERIE	(52) (336) Maîtrise d'oeuvre travaux restructuration réhabilitation bâtiments cité du cuir	3 000,00 €
2313	ATES	(53) (335) Maîtrise d'oeuvre travaux restructuration réhabilitation bâtiments cité du cuir	1 000,00 €
2313	CCE ASSOCIES	(54) (334) Maîtrise d'oeuvre travaux restructuration réhabilitation bâtiments cité du cuir	2 000,00 €
2313	BEAUDOIN ET ENGEL	(55) (333) Maîtrise d'oeuvre travaux restructuration réhabilitation bâtiments cité du cuir	4 000,00 €
2315	CMC TRAVAUX PUBLICS	(75) (3) (1089) CREATION CHEMIN PIETONNIER EN BORD DE VIENNE CREATION	70 727,00 €

Article	Fournisseurs	Objet	Montant
2313	ABAUX SARL	(323) Travaux de réhabilitation et de restructuration de la Cité du cuir - Lot n°6 : CHARPENTE MIXTE BOIS - MÉTAL	10 342,00 €
2313	RENOV'A9	(324) Travaux de réhabilitation et de restructuration de la Cité du cuir - Lot n°10 : CLOISONS SÈCHES - FAUX PLAFONDS	79 652,00 €
2313	ERMHES	(326) Travaux de réhabilitation et de restructuration de la Cité du cuir - Lot n°19 : PLATEFORME ÉLÉVATRICE	32 715,00 €
2313	RIDORET MENUISERIE SA	(407) Travaux de réhabilitation et de restructuration de la Cité du cuir - Lot n° 9 Menuiseries extérieures	11 984,00 €
2313	ALLIANCE CARRELAGE 87 SAS	(408) Travaux de réhabilitation et de restructuration de la Cité du cuir - Lot n° 12 CARRELAGE - FAÏENCES	19 987,00 €
2313	ROUGIER BATIMENT	(409) Travaux de réhabilitation et de restructuration de la Cité du cuir Lot 13 Peintures sols souples	39 110,00 €
2313	TK ELEVATOR	(410) Travaux de réhabilitation et de restructuration de la Cité du cuir Lot 14 Ascenseur	4 940,00 €
2313	CMC AMENAGEMENTS PAYSAGERS	(915) Travaux de réhabilitation et de restructuration de la Cité du Cuir Lot 10 Sous Traitant Cloisons sèches / faux plafonds	570,00 €
2313	SOPCZ	(862) Travaux de réhabilitation et de restructuration de la Cité du cuir Lot 16 : PLOMBERIE - SANITAIRE - CVC	89 727,00 €
2031	POPASCH	(72) (32) (1095) ETUDES PREALABLES A LA CREATION A L'AMENAGEMENT ET A LA GESTION DE LA BOUTIQUE DE LA CITE DU CUIR	8 600,00 €
2051	SCOP ET POURQUOI PAS	(865) Campagne de communication et création d'un site internet pour l'ouverture de la cité du cuir à Saint-Junien	18 102,00 €
2051	MAYERAS Maud	(892) Campagne de communication et création d'un site internet pour l'ouverture de la cité du cuir à Saint-Junien	2 500,00 €
2051	KATHIRKAMANATHAN LUCILE	(893) Campagne de communication et création d'un site internet pour l'ouverture de la cité du cuir à Saint-Junien	4 167,00 €
Total Cité du cuir (opération 1486)			2 221 804,00 €
2313	CAMP SAS	LOT 10 CHAUFFAGE VENTILATION RAFRAICHISSEMENT PLOMBERIE SANITAIRE TRAVAUX CENTRE AQUA	65 992,00 €
2313	SNEE	LOT 9 ELECTRICITE TRAVAUX CENTRE AQUA	49 700,00 €
2313	ROUGIER BATIMENT	LOT 8 PEINTURE TRAVAUX CENTRE AQUA	10 439,00 €
2313	SCIGLIANO SARL	LOT 7 REVETEMENTS CERAMIQUES TRAVAUX CENTRE AQUA	4 567,00 €
2313	FAURE PIERRE SARL	LOT 6 PLATRERIE ISOLATION FAUX PLAFONDS BOIS TRAVAUX CENTRE AQUA	11 933,00 €
2313	LECOMTE SARL	LOT 5 MENUISERIES INTERIEURES BOIS TRAVAUX CENTRE AQUA	23 318,00 €
2313	INNOVALU	LOT 4 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM TRAVAUX CENTRE AQUA	80 256,00 €
2313	SMAC	LOT 3 ETANCHEITE TRAVAUX CENTRE AQUA	42 592,00 €
2313	SAS CHARIER	LOT 2 ISOLATION THERMIQUE EXTERIEUR TRAVAUX CENTRE AQUA	13 800,00 €
2313	OUVRAGE BTP	LOT 1 DEMOLITION GROS OEUVRE PERCEMENT TRAVAUX CENTRE AQUA	14 429,00 €
2313	ABCS	DEVIS 2109031 REFECTION DES AVANT-TOITS DU CENTRE AQUA RECREATIF	30 448,00 €
2313	INGEPOLE	AMO RAFRAICHISSEMENT DU HALL D'ENTREE REAMENAGEMENT DES BUREAUX DE LA PISCINE	12 000,00 €
2313	CABINET DUBOC	MISSION SPS RAFRAICHISSEMENT DU HALL D'ENTRÉE ET RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX DU CENTRE AQUA RÉCRÉATIF	1 200,00 €
2313	APAVE	MISSION CT TRAVAUX DE RAFRAICHISSEMENT DU HALL D'ENTRÉE DU CENTRE AQUA RÉCRÉATIF	1 842,00 €
2313	INGEPOLE	(66) (86) (48) 2019-27 AMO rafraichissement hall entrée TF	600,00 €
2158	LEGALLAIS BOUCHARD	DEVIS 81037613 INJECTEUR EXTRACTEUR	618,00 €
Total Centre Aquatique (opération 106)			363 734,00 €
2031	BTP DIAGNOSTICS	Diagnostics obligatoires avant déconstruction de friches Quai des mégisseries LOT 4 étude complémentaire	219,00 €
2031	ANTEA GROUP	(71) CP21060027 ETUDE REQUALIFICATION BATIMENTS INDUSTRIELS QUAI DES MEGISSERIES	35 640,00 €
2031	SEGED	(762) Diagnostics obligatoires avant déconstruction de friches Quai des mégisseries LOT N°3 PEMD	2 340,00 €
2031	ABO-ERG ENVIRONNEMENT	(763) Diagnostics obligatoires avant déconstruction de friches Quai des mégisseries LOT N°6 LOI SUR L'EAU	25 140,00 €
2031	BTP DIAGNOSTICS	(764) Diagnostics obligatoires avant déconstruction de friches Quai des mégisseries LOT N°4 AMIANTE PLOMB THERMITES	6 382,00 €
2031	SEGED	(765) Diagnostics obligatoires avant déconstruction de friches Quai des mégisseries LOT N°5 FAUNE ET FLORE	1 689,00 €
Total chapitre 20			71 410,00 €
204158	EPCC VIENNE GLANE	SUBVENTION EPCC MEGISSERIE	6 924,00 €
204141	MAIRIE SAINT VICTURIEN	(58) (96) (1) Fonds concours 2010-Complnt	28 538,00 €
204141	MAIRIE D ORADOUR SUR GLANE	(59) (95) (2) Fonds concours 2012-Dé1.28/2/12	17 912,00 €
20422	MAISON DU DEPARTEMENT	(861) AIDE IMMOBILIER DES ENTREPRISES SARL ABCI	50 000,00 €
Total chapitre 204			103 374,00 €
21848	BUT COSY ST JUNIEN	CF24110176 CANAPES	2 208,00 €
21848	BUT COSY ST JUNIEN	CF24110178 MATELAS	1 470,00 €
21848	UGAP	CF24110175 BUREAUX ET CAISSONS	1 322,00 €
21848	BUT COSY ST JUNIEN	CF24110177 CANAPE	1 598,00 €
21848	UGAP	CF24120005 MOBILIER DE BUREAU	1 276,00 €
21848	UGAP	CF24110174 BUREAUX + CAISSONS	2 289,00 €
2188	LAFAGE	DEVIS 192011632 AUTOLAVEUSE + ACCESSOIRES	3 041,00 €
2188	DEGOIS ELECTRICITE AUTOMATISMES	CP24110026 ASSERVISSEMENT DE LA PORTE D'ACCES AU PARKING	1 004,00 €
2188	ANAVAL SARL	CF24030002 MICRO ONDE ECOLE DE MUSIQUE	284,00 €
2188	MANUTAN SA	DIVERS MOBILIER	2 454,00 €
2188	ANAVAL SARL	CP23100053 LAVE VAISSELLE ET LAVE LINGE	2 228,00 €
21738	OPTI SECURITE	CP24110053 REMPLACEMENT ALARME INTRUSION	1 959,00 €
215731	UGAP	CF24100149 TRACTEUR EPAREUSE LIMTRACK	236 399,00 €
2158	MOULINJEUNE SA	CF24100067 TONDEUSE AS MOTOR AS5104T	1 992,00 €
2158	GANDOIS TECHNISERVICES	CF24100153 OUTILLAGE PARC AUTO	2 079,00 €
2158	MOULINJEUNE SA	(909) Débroussaileuse à dos Stihl	2 481,00 €
2158	ANAVAL SARL	CF24110166 LAVE VAISSELLE + SECHE LINGE	1 067,00 €
217314	SOPCZ	(898) BON CP23110038 REMPLACEMENT DE 2 CLIM CINE BOURSE	9 888,00 €
Total chapitre 21			275 039,00 €
2317	LABBE TP SARL	TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°3	19 232,00 €
2317	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	CP24100055 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°2 : CHAILLAC	468,00 €
2317	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	CP24070052 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°2 : SAINT JUNIEN	600,00 €
2317	LABBE TP SARL	CP24040108 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°3 : VIDEIX	960,00 €
2317	LABBE TP SARL	CP24040104 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°3 : VAYRES	6 300,00 €
2317	LABBE TP SARL	CP 24040103 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°3 : VAYRES	2 685,00 €
2317	LABBE TP SARL	CP24040102 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°3 : VAYRES	774,00 €
2317	LABBE TP SARL	CP 24040101 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°3 : LES SALLES LAVALUGUYON	7 680,00 €
2317	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	CP24040085 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°2 : SAINT MARTIN DE JUSSAC	468,00 €
2317	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	CP24040086 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°2 : SAINT MARTIN DE JUSSAC	468,00 €
2317	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	CP24040088 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°2 : SAINT JUNIEN	936,00 €
2317	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	CP24040089 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°2 : SAINT JUNIEN	468,00 €
2317	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	CP24040090 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°2 : SAINT JUNIEN	468,00 €
2317	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	CP24040091 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°2 : SAINT JUNIEN	1 236,00 €
2317	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	CP24040112 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°2 : CHAILLAC SUR VIENNE	768,00 €
2317	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	CP24040065 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°1 : JAVERDAT	9 026,00 €
2317	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	CP24040066 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°1 : JAVERDAT	37 744,00 €
2317	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	CP24040067 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°1 : SAINT VICTURNIEN	918,00 €
2317	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	CP24040068 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°1 : SAINT VICTURNIEN	468,00 €
2317	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	CP24040070 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°1 : ORADOUR SUR GLANE	468,00 €
2317	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	CP 24040071 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°1 : ORADOUR SUR GLANE	468,00 €
2317	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	CP 24040072 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°1 : ORADOUR SUR GLANE	468,00 €
2317	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	CP24040073 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°1 : ORADOUR SUR GLANE	468,00 €
2317	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	CP 24040074 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°1 : SAINT BRICE SUR VIENNE	468,00 €
2317	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	CP 24040075 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°1 : SAINT BRICE SUR VIENNE	468,00 €
2317	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	CP 24040076 TRAVAUX DE VOIRIE LOT N°1 : SAINT BRICE SUR VIENNE	468,00 €
2317	CMC TRAVAUX PUBLICS	(17) (1025) REPRISE DU MUR DE SOUTÈNEMENT MOULIN DE LASCAUX JAVERDAT	2 500,00 €
2313	GMHL	D24-043 ETUDE DES CHIROPTERES TRAVAUX TOITURE SUR L'ILE DE CHAILLAC	275,00 €
2313	DECLUC BOIS	REFECTION DE LA TOITURE DE LA MAISON PRINCIPALE SUR L'ILE DE CHAILLAC	84 677,00 €
2313	GAVANIER SARL	(18) (1024) CP22120034 MISE EN SECURITE CHARPENTE IMMEUBLE DESLAT	5 125,00 €
Total chapitre 23			187 520,00 €
TOTAL RESTES A REALISER DEPENSES			3 233 263,00 €

RESTES A REALISER RECETTES			
Article	Tiers	Objet	Montant
1323	CONSEIL DEPARTEMENTAL HV	CDDI Réhabilitation centre aqua	62 360,00 €
1323	CONSEIL DEPARTEMENTAL HV	CDDI OUVRAGES D ART 2022	17 420,00 €
1323	CONSEIL DEPARTEMENTAL HV	GRVC 2024 TRANCHE 1	90 000,00 €
1323	CONSEIL DEPARTEMENTAL HV	CDDI 2EME TRANCHE SOLDE SUBV CITE DU CUIR	344 179,00 €
1323	CONSEIL DEPARTEMENTAL HV	(17) (6) (72) CDDI 2021 SOLDE AMENAGEMENT CHEMIN PIETON CITE DU CUIR	17 311,00 €
13462	ETAT	DSIL Réhabilitation centre aqua	100 000,00 €
13461	ETAT	DETR Toiture île de Chaillac	42 338,00 €
1321	ETAT	FNADT SOLDE SUBV CITE DU CUIR	285 581,00 €
1321	DREAL NOUVELLE AQUITAINE	(7) (209) FONDS FRICHES CITE DU CUIR SOLDE	272 506,00 €
1321	ETAT	(160) SOLDE SUBV FONDS VERT 2023 DIAGNOSTICS RENATURATION QUAI DES M	46 970,00 €
1322	REGION NOUVELLE AQUITAINE	SOLDE CITE DU CUIR	600 000,00 €
13273	REGION NOUVELLE AQUITAINE	(6) (210) FEADER BOUTIQUE CITE DU CUIR AMO SOLDE	6 654,00 €
		Total chapitre 13	1 885 319,00 €
		TOTAL RESTES A REALISER RECETTES	1 885 319,00 €

Nouvelles dépenses d'investissement

OBJET	MONTANTS
travaux supplémentaires + avenant gros œuvre + avenant canalisation gaz	203 000,00 €
droits à l'image	20 000,00 €
Spots pour éclairage	15 000,00 €
machines atelier de production	120 000,00 €
Achat casques supplémentaires avec chargeur	20 000,00 €
matériel pour soclage des collections et pour expositions	20 000,00 €
Révisions de prix	23 000,00 €
achats de collection	80 000,00 €
Mobilier bureau	85 000,00 €
Mobilier boutique	22 000,00 €
Signalétique verticale	35 000,00 €
livres pour le centre de documentation	1 000,00 €
Mobilier urbain	15 000,00 €
scénographie supplémentaire	20 000,00 €
restauration foulons	15 000,00 €
CITE DU CUIR (op° 1486)	694 000,00 €
Centre aqua réfection étanchéité pédiluve sortie douches	10 500,00 €
Aménagement accueil centre aqua complément honoraires de MOE, suivi des travaux	10 000,00 €
Centre aqua honoraires de MOE travaux d'adaptation au changement climatique (réutilisation des eaux de vidange, réfection de joints, sol et rambarde passerelle, luminaires aire de jeux, peintures extérieures	35 000,00 €
Traitement anti-glisse des sols (plages intérieures, vestiaires individuels et collectifs, douches...)	28 000,00 €
Achat nettoyeur vapeur (vitre, faïence, parois de cabine ...)	4 320,00 €
Achat nettoyeur de sol (cloche à brancher sur le nettoyeur haute-pression)	1 800,00 €
Matériel pédagogique (mannequin + toboggan)	1 400,00 €
Changement du logiciel de caisse et des contrôles d'accès	48 000,00 €
CENTRE AQUARECREATIF (op° 106)	139 020,00 €
Achat tapis de sol (protection angle du mur d'escalade)	700,00 €
Achat micro-onde	150,00 €
Achat carport (protection du pas de tir à l'arc)	3 000,00 €
Achat matériel pédagogique (2 ateliers VTT)	3 800,00 €
BASE DE LOISIRS (op° 114) / BASE VTT	7 650,00 €
Instruments de musique	8 400,00 €
CRI travaux issus de l'étude thermique, amélioration du confort d'été	50 000,00 €
CONSERVATOIRE (op°124)	58 400,00 €

OBJET	MONTANTS
Gymnase d'Oradour réfection de l'étanchéité toiture locaux annexes	55 000,00 €
Achat tapis de sol pour le mur d'escalade	400,00 €
GYMNASE (op°105)	55 400,00 €
ALSH honoraires de MOE travaux d'adaptation au changement climatique	35 000,00 €
ALSH (op°140)	35 000,00 €
Musée de la réserve traitement acoustique du parcours scénographique	15 000,00 €
Musée de la réserve réfection couverture de la tour	35 000,00 €
Réfection couverture ancienne trésorerie Rochechouart (planétarium)	138 000,00 €
RESERVE NATURELLE (op°107)	188 000,00 €
Ile de Chaillac honoraires de MOE travaux de réhabilitation de la maison d'habitation	20 000,00 €
ILE DE CHAILLAC	20 000,00 €
Mise en sécurité friches, honoraires études de MOE	175 000,00 €
Travaux de mise sécurité friches, démolition partielle et confortement	400 000,00 €
Bâtiment ancienne COFPA renforcement charpente et réfection couverture	270 000,00 €
QUAI DES MEGISSERIES	845 000,00 €
Pépinière isolation de 2 ateliers	55 000,00 €
Pépinière climatisation salle de réunion	15 000,00 €
Pépinière réfection de revêtements de sols	15 000,00 €
Pépinière motorisation portail	7 500,00 €
Pépinière travaux à la suite étude thermique (brise soleil, panneaux photovoltaïques) rafraîchissement des locaux (peintures)	100 000,00 €
PEPINIERE	192 500,00 €
La Mégisserie, réseau d'éclairage leds	135 000,00 €
La Mégisserie remplacement pompe à chaleur et régulation	135 000,00 €
Panneaux d'affichage type sucette (pour com mégisserie)	17 000,00 €
EPCC	287 000,00 €
Renouvellement électroménager (piano cuisson gîtes st Martin, micro ondes RNN, micro ondes et réfrigérateur base de loisirs- lave vaisselle/mini four/3 climatiseurs pour ALSH. Gymnase Oradour combiné réfrigérateur	9 500,00 €
Renouvellement chapiteau (à montage rapide)	18 000,00 €
CTI remplacement portes sectionnelles	12 000,00 €
Remplacement 3 portes sectionnelles hangar déchèterie	15 000,00 €
Tiers lieu honoraires étude de MOE	70 000,00 €
Annonces marchés publics	7 000,00 €
DIVERS BÂTIMENTS	131 500,00 €
Publicités marchés publics GRVC et opérations voirie	5 000,00 €
Voirie travaux de GRVC	1 350 000,00 €
travaux sur ouvrage d'art	50 000,00 €
Travaux sur voirie de lotissements	60 000,00 €
Remplacement balayeuse frontale par balayeuse tractée	13 000,00 €
Renouvellement tracteur épareuse	240 000,00 €
VOIRIE	1 718 000,00 €
Subventions accordées dans le cadre de la fondation du patrimoine - opérations publiques	10 000,00 €
Subventions accordées dans le cadre de la fondation du patrimoine - opérations privées	10 000,00 €
Subventions dans le cadre de l'aide à la rénovation de l'habitat privé et aides à l'achat de récupérateurs d'eau	20 500,00 €
Aide à l'immobilier d'entreprises	162 000,00 €
solde CUS	75 000,00 €
SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	277 500,00 €

OBJET	MONTANTS
Prévision budgétaire coût procédure élaboration PLUi	100 000,00 €
prévision budgétaire modification documents urbanisme communaux prise de compétence PLUi par EPCI	50 000,00 €
URBANISME PLUI	150 000,00 €
Renouvellement 3t5 benne occasion + potence	50 000,00 €
Remplacement VU parc auto, immobilisé assurance suite vol	20 000,00 €
Véhicule de tourisme pour siège (électrique + borne)	27 000,00 €
PARC AUTO	97 000,00 €
Renouvellement matériel espaces verts	4 000,00 €
Renouvellement matériel service bâtiments	2 000,00 €
Renouvellement matériel parc auto	3 000,00 €
Renouvellement matériel de voirie	4 500,00 €
Achat de mobilier (CRI, RNN, ALSH, centre aqua suite tx)	25 000,00 €
Achat accoudoirs ergonomiques pour adaptation poste travail d'un agent souffrant d'une pathologie, suite visite ergonome	300,00 €
fauteuil ergonomique compta	2 000,00 €
fauteuil ergonomique communication	1 300,00 €
Détecteur de gaz	600,00 €
MATERIEL MOBILIER FCT SERVICES	42 700,00 €
Accord Cadre Logiciels	2 500,00 €
Accord cadre matériel, renouvellement serveurs, cite du cuir (2 switchs 48 port (ruii poe), 10 bornes win) et parefeu	47 000,00 €
Accord Cadre Téléphone et smartphone	1 000,00 €
INFORMATIQUE SERVICES	50 500,00 €
TOTAL	4 989 170,00 €

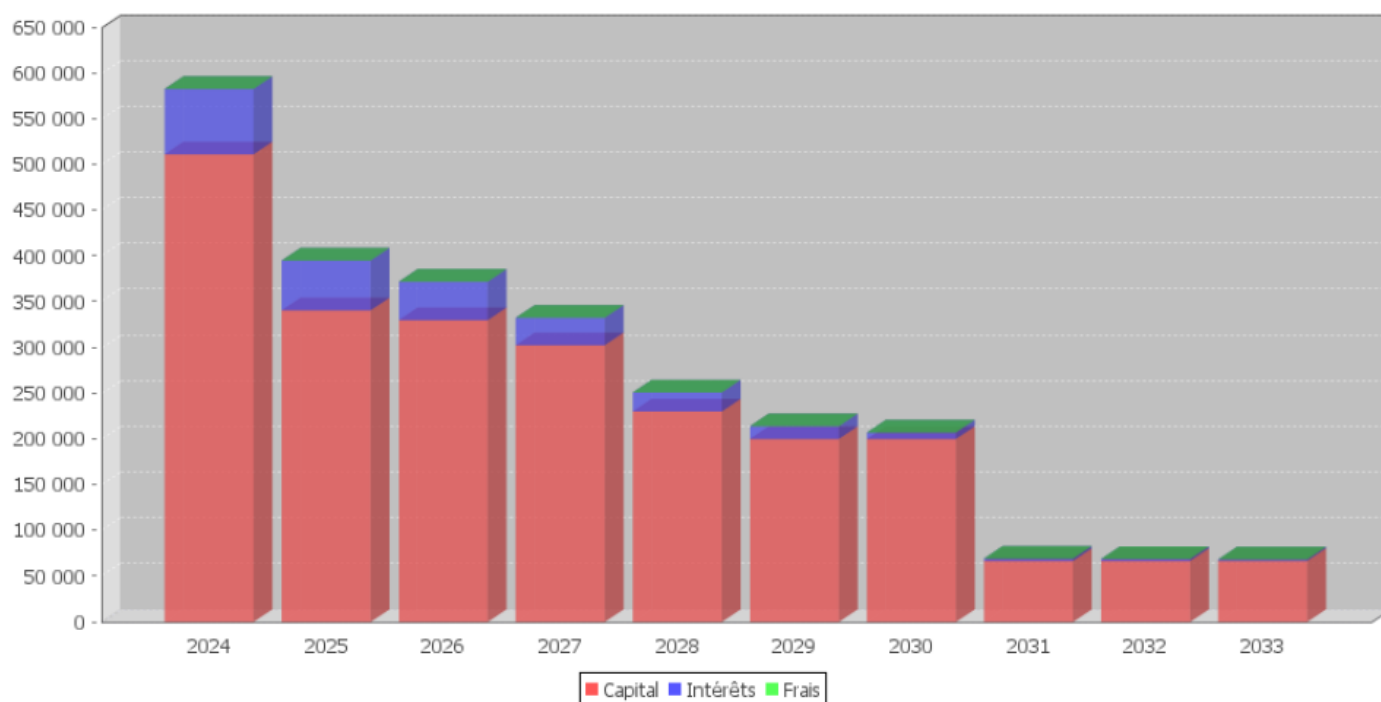
A noter que des demandes de subventions ont été sollicitées auprès de l'Etat, du Département, de la Région et de l'Europe pour certaines de ces opérations : tranche 2 des GRVC 2024 (CD87), équipement scénique Mégisserie pour les trois tranches (CD87, Etat, Europe, Région), réaménagement du centre aqua-récréatif (CD87), avant-toits du centre aqua récréatif (DETR) et postes sécurisés de chloration.

Elles sont toujours en cours d'instruction et ne peuvent donc faire l'objet d'une inscription au budget primitif. Le cas échéant, elles pourront être intégrées par voie de décision modificative.

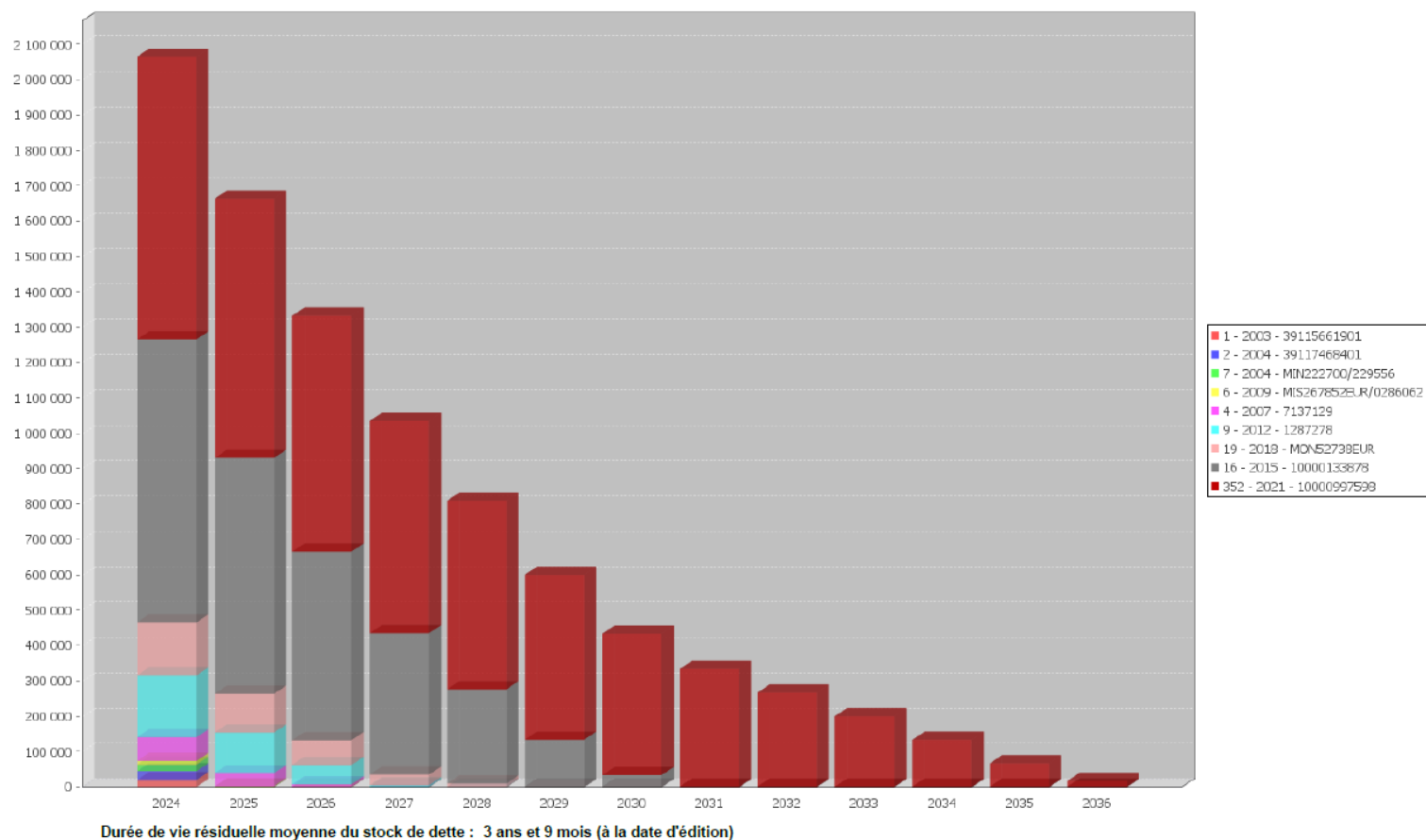
	2020	2021	2022	2023	CA 2024	DOB 2025
Fonds de roulement début d'exercice	5 102	5 535	5 947	7 059	8 951	9 765
FONCTIONNEMENT						
Produits des services (70)	379	554	715	787	894	812
Impôts et taxes (73)	13 598	11 953	12 559	13 342	14 155	13 759
<i>dont contributions directes (TF + CFE) (73111)</i>	<i>8 940</i>	<i>5 212</i>	<i>5 429</i>	<i>5 843</i>	<i>6 022</i>	<i>6 170</i>
<i>dont TVA compensation TH (7351)</i>		<i>2 390</i>	<i>2 619</i>	<i>2 691</i>	<i>2 690</i>	<i>2 697</i>
<i>dont CVAE (73112) puis compensation CVAE (7352)</i>	<i>1 685</i>	<i>1 402</i>	<i>1 417</i>	<i>1 633</i>	<i>1 649</i>	<i>1 701</i>
<i>dont TASCOT (73113)</i>	<i>549</i>	<i>547</i>	<i>598</i>	<i>628</i>	<i>695</i>	<i>687</i>
<i>dont FNGIR (73221)</i>	<i>1 709</i>	<i>1 709</i>	<i>1 709</i>	<i>1 709</i>	<i>1 709</i>	<i>1 709</i>
Dotations et participations (74)	3 187	4 893	4 786	4 960	5 289	4 855
<i>dont DGF (741124 et 741126)</i>	<i>1 684</i>	<i>1 671</i>	<i>1 656</i>	<i>1 668</i>	<i>1 687</i>	<i>1 670</i>
<i>dont DCRTP (748312)</i>	<i>889</i>	<i>889</i>	<i>889</i>	<i>889</i>	<i>884</i>	<i>801</i>
<i>dont compensations Etat (74832 et 74833)</i>		<i>1 815</i>	<i>1 894</i>	<i>2 054</i>	<i>2 107</i>	<i>2 186</i>
Autres produits de gestion courante (75)	319	439	505	437	414	350
Atténuations de charges (013)	50	20	23	17	43	20
Reprises sur provisions (78)	47	-			79	14
Opérations d'ordre - dotations amortissements (042)	75	137	59	44	52	51
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT (A)	17 655	17 996	18 647	19 587	20 926	19 861
Charges à caractère général (011)	1 972	1 572	1 811	2 095	2 474	2 980
Charges de personnel (012)	4 511	4 611	4 945	5 086	5 488	5 952
Autres charges de gestion courantes (65)	2 407	2 449	2 497	2 565	2 612	3 027
Atténuations de produits (014)	6 050	5 996	5 958	5 982	6 232	6 116
<i>dont attributions de compensation (739211)</i>	<i>4 800</i>	<i>4 746</i>	<i>4 736</i>	<i>4 753</i>	<i>5 093</i>	<i>4 700</i>
<i>dont FPIC (739223)</i>	<i>1 115</i>	<i>1 105</i>	<i>1 067</i>	<i>1 036</i>	<i>946</i>	<i>1 100</i>
Autres (66 hors 66111, 68)	704	1 302	830	1	1	351
Opérations d'ordre (042)				710	674	626
CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT (B)	15 644	15 930	16 041	16 439	17 479	19 052
EXCEDENT BRUT COURANT (A) - (B) = ©	2 011	2 066	2 606	3 148	3 447	809
Produits exceptionnels (77)	252	746	219	193	75	-
Charges exceptionnelles (67)	10	8	3	4		5
RESULTAT EXCEPTIONNEL (D)	242	738	216	189	75	- 5
EPARGNE DE GESTION E = (C) + (D)	2 253	2 804	2 822	3 337	3 522	804
Intérêts de la dette (F)	37	31	38	81	69	45
EPARGNE BRUTE G = E - F	2 216	2 773	2 784	3 256	3 453	759
Capital de la dette (K)	616	591	645	640	556	340
EPARGNE NETTE (G) - (K)	1 600	2 182	2 139	2 616	2 897	419
INVESTISSEMENT						
Epargne nette (autofinancement)	1 600	2 182	2 139	2 616	2 897	419
FCTVA (10)	230	258	368	293	364	
Subventions d'investissement	263	435	404	1 268	1 742	1 985
<i>dont RAR</i>		<i>-</i>				<i>1 885</i>
Dotations aux amortissement	689	1 302	719	710	674	626
Autres	80	74	455	348	115	6
FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	2 862	4 251	4 085	5 235	5 792	3 036
Dépenses d'équipement directes	1 915	4 571	2 543	2 954	4 814	11 715
<i>dont RAR</i>		<i>-</i>				<i>3 233</i>
Dépenses d'équipement indirectes	387			345		
Autres	128	268	429	44	164	1 086
DEPENSES (HORS ANNUITE EN CAPITAL)	2 430	4 839	2 972	3 343	4 978	12 801
Emprunt	-	1 000				
Variation du FDR (résultat de l'exercice)	432	412	1 113	1 892	814	- 9 765
Fonds de roulement fin d'exercice	5 534	5 947	7 060	8 951	9 765	-

ETAT DE LA DETTE

Evolution de l'annuité de la dette :



Encours prévisionnel de la dette au 31 décembre :



Durée de vie résiduelle moyenne du stock de dette : 3 ans et 9 mois (à la date d'édition)

BUDGET ORDURES MENAGERES

Ce budget est élaboré dans un contexte toujours difficile dans la mesure où les recettes de fonctionnement augmentent moins vite que les dépenses de fonctionnement.

A noter que plus de 50 % des dépenses de fonctionnement sont constituées des versements au SYDED (transfert et élimination des ordures ménagères, péréquation, participation au haut de quai), pour lesquelles la Communauté de Communes n'a que peu de maîtrise.

La vigilance doit donc rester particulièrement importante sur ce budget industriel et commercial qui doit s'auto-financer avec les redevances des usagers : sans le report positif du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, les recettes de fonctionnement prévues ne couvrent pas tout à fait les dépenses (- 22 000 € environ). En conséquence, des choix de gestion pour les années à venir devront être débattus.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre à 5 047 064,27 € en dépenses et en recettes.

1- Les moyens de l'exercice

Les recettes viennent principalement des redevances du service pour un montant de 3 790 000 €. Ce montant a été déterminé en tenant compte de l'évolution des tarifs du SYDED annoncée pour 2025, ainsi que de la première année entière de passage à une collecte par semaine, ce qui a engendré une baisse des redevances (mise en œuvre en juillet 2023).

Il est nécessaire de rappeler que cette redevance concerne la collecte des ordures ménagères en porte à porte pour l'ensemble du territoire, l'accès à la déchèterie, l'enlèvement des encombrants sur rendez-vous et l'accès aux éco-points pour le tri du carton, du papier, des emballages et du verre, ainsi que le traitement des OMR et des déchets recyclés.

Concernant les ménages, le Conseil Communautaire a créé une nouvelle catégorie pour les foyers de quatre personnes et plus à compter du 1^{er} janvier 2025, ce qui permet de répartir la redevance plus équitablement. Cette catégorie concerne environ 10% des foyers.

Les autres recettes proviennent des amortissements de subventions (opérations d'ordre) pour 23 000 €, de reprise de provisions (52 500 €), de remboursement de frais de personnel (36 000 €) et de l'excédent constaté 2024 de la section de fonctionnement pour 1 145 564,27 €.

Redevances ordures ménagères à compter du 1^{er} janvier 2025 :

MENAGES

Base de calcul :

forfait par collecte :	84 €
prix à l'habitant :	66 €

	1 collecte		2 collectes	
	à l'année	au trimestre	à l'année	au trimestre
Soit				
1 personne	150,00 €	37,50 €	234,00 €	58,50 €
2 personnes	216,00 €	54,00 €	300,00 €	75,00 €
3 personnes	282,00 €	70,50 €	366,00 €	91,50 €
4 personnes et plus	348,00 €	87,00 €	432,00 €	108,00 €
Résidence secondaire	150,00 €	37,50 €	234,00 €	58,50 €

PROFESSIONNELS

PETITS UTILISATEURS (<200L D'ORDURES MENAGERES RESIDUELLES COLLECTEES PAR SEMAINE)

	1 collecte		2 collectes	
	à l'année	au trimestre	à l'année	au trimestre
3° catégorie	150,00 €	37,50 €	234,00 €	58,50 €
2° catégorie	216,00 €	54,00 €	300,00 €	75,00 €
1° catégorie	282,00 €	70,50 €	366,00 €	91,50 €

3ème catégorie : bureau, assurance, gîte, chambre d'hôte, coiffeur,

2ème catégorie : commerçant, artisan, garagiste, milieu médical, vétérinaire

1ère catégorie : bar, pharmacie, presse, boulangerie, pâtisserie, boucherie, restaurant

GROS UTILISATEURS (>200L D'ORDURES MENAGERES RESIDUELLES COLLECTEES PAR SEMAINE)

Tarifs à l'année

forfait par collecte :	84,00 €
coût de collecte par litre collecté par semaine	2,800 €
location container par litre	0,064 €

COMMUNES	Tarif à l'année	3,50 € /habitant
----------	-----------------	------------------

2- Les charges de l'exercice

Les dépenses du budget des ordures ménagères sont composées des charges à caractère général, des charges de personnel et des contributions au SYDED et s'évaluent à 4 039 100,27 €, hors dotations aux amortissements.

Elles se décomposent comme suit :

- **les charges de personnel** : 980 600 € (24,30 % des dépenses réelles de fonctionnement). Elles sont en légère baisse par rapport à 2024 malgré l'augmentation de la participation à la protection sociale complémentaire en hausse, ainsi que l'augmentation de la part patronale de la cotisation à la CNRACL (+ 3 %). Cette diminution s'explique par le fait qu'un capital décès a dû être versé en 2024 et ne le sera pas en 2025 et que trois agents ayant cessé leurs fonctions ont été remplacés par des agents plus jeunes donc avec une rémunération moins importante.
- **les charges à caractère général** : 462 500 € (11,45 %). Elles sont en augmentation par rapport au réalisé 2024 du fait de l'augmentation des prix (sacs poubelles et lavage des conteneurs notamment), de l'entretien du matériel roulant, de réalisation de campagnes de communication et de la programmation d'études pour l'accompagnement à l'évolution du service de collecte.
- **autres charges de gestion courante** : 2 196 000 € (54,36 %). Ces dépenses, qui représentent plus de la moitié des dépenses de fonctionnement du budget, sont consacrées au traitement des ordures ménagères (péréquation, traitement mensuel des OMR et gestion des déchetteries), géré par le SYDED. Celui-ci a annoncé une augmentation pour 2025 du coût à la tonne du traitement des OMR (+ 10 %) et de la péréquation (+ 5 %).
- **charges diverses** : 74 000 € (titres annulés, dépréciation actifs, dotations aux provisions)
- **charges financières** : 45 000 € pour les intérêts de la dette et les frais d'engagement de la ligne de trésorerie
- **opérations d'ordre / amortissements** : 88 000 €

Une inscription de 281 000,27 € en dépenses imprévues et un virement de 919 964 € à la section d'investissement permettent d'équilibrer la section de fonctionnement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissements 2025 s'équilibre à 1 191 585,37 € en dépenses et en recettes.

Les crédits d'investissement permettront le remplacement de mobilier de bureau, l'achat d'une nouvelle benne et l'achat de conteneurs.

34 000 € seront consacrés au remboursement de l'emprunt et 23 000 € concernent des opérations d'ordre.

Les recettes sont constituées :

- des dotations aux amortissements (opérations d'ordre) : 88 000 €
- de l'excédent 2024 reporté : 183 621,37 €
- d'un virement de la section de fonctionnement de 919 964 €

	2020	2021	2022	2023	CA 2024	BP 2025
Fonds de roulement début d'exercice	593	768	871	860	1 114	1 328
FONCTIONNEMENT						
Produits des services (70)	3 014	3 146	3 397	3 422	3 600	3 826
Dotations et participations (74)						
Atténuations de charges (013)	8	16	34	58	33	
Opérations d'ordre - amortissements (042) + (78)	63	38	32	25	75	75
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT (A)	3 085	3 200	3 463	3 505	3 708	3 901
Charges à caractère général (011)	261	272	351	354	353	462
Charges de personnel (012)	895	908	984	992	980	980
Autres charges de gestion courantes (65)	1 628	1 685	1 685	1 853	1 987	2 196
Autres (66 hors 66111, 67, 68, 022)	53	4	3	26	77	367
Dotation aux amortissements (042)	154	116	144	129	97	88
CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT (B)	2 991	2 985	3 167	3 354	3 494	4 093
EXCEDENT BRUT COURANT (A) - (B) = ©	94	215	296	151	214	- 192
Produits exceptionnels (77)	5	15	4	23	1	
Charges exceptionnelles (67)	10	9	7	9	10	20
RESULTAT EXCEPTIONNEL (D)	- 5	6	- 3	14	- 9	- 20
EPARGNE DE GESTION E = (C) + (D)	89	221	293	165	205	- 212
Intérêts de la dette (F)				11	14	13
EPARGNE BRUTE G = E - F	89	221	293	154	191	- 225
Capital de la dette (K)	34	34	34	34	34	34
EPARGNE NETTE (G) - (K)	55	187	259	120	157	- 259
INVESTISSEMENT						
Epargne nette (autofinancement)	55	187	259	120	157	- 259
FCTVA (10)	-	8	44	45	3	
Subventions d'investissement						
Dotations aux amortissement	154	116	144	129	97	88
Emprunt	-					
Autres						
FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	209	311	447	294	257	- 171
Dépenses d'équipement directes	7	170	431	15	18	1 134
<i>Dont RAR</i>						
Dépenses d'équipement indirectes						
Autres	27	38	27	25	24	23
DEPENSES (HORS ANNUITE EN CAPITAL)	34	208	458	40	42	1 157
Variation du FDR (résultat de l'exercice)	175	103	- 11	254	215	- 1 328
Fonds de roulement fin d'exercice	768	871	860	1 114	1 329	-

BUDGET EAU

Ce budget annexe de l'eau est marqué par des recettes de fonctionnement qui augmentent moins vite que les charges.

Il conviendra d'être très vigilant lors de son exécution : malgré une légère augmentation des tarifs afin d'arriver à une harmonisation comme le prévoit la loi, au stade de la prévision, les redevances et autres recettes de fonctionnement ne couvrent pas tout à fait les dépenses prévues. C'est l'excédent de fonctionnement reporté de 2024 qui permet d'équilibrer la section.

Pour mémoire, s'agissant d'un service industriel et commercial à autonomie financière, ce budget ne peut pas bénéficier d'une subvention d'équilibre du budget général, ce qui était possible précédemment pour les communes de – 3 500 habitants. La Communauté de Communes a donc récupéré des sections de fonctionnement qui n'étaient pas toutes entièrement financées par les redevances. C'est le fonds de roulement de ce budget qui se trouve impacté.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre à 3 129 877,91 € en dépenses et en recettes.

1- Les moyens de l'exercice

Les recettes viennent principalement des redevances du service (vente d'eau, location de compteurs, redevances, etc.) pour un montant de 2 050 100 €. Cette évaluation tient compte de l'évolution de la grille tarifaire de l'eau potable, ainsi que de la réforme des redevances de l'agences de l'eau avec la suppression des redevances pollutions domestiques, la modernisation des réseaux de collecte et la création de trois nouvelles redevances : consommation, performance réseau eau potable et performance assainissement collectif.

Concernant la nouvelle grille tarifaire de l'eau potable, celle-ci prend en compte les besoins essentiels d'utilisation de l'eau et intègre une dimension sociale :

- 10 premiers m3 gratuit pour chaque abonné,
- création d'un tarif spécifique établissements publics,
- création de tarifs progressifs du m3 d'eau potable en fonction de la consommation,

Les autres recettes proviennent des amortissements de subventions (opérations d'ordre pour 62 000 €), des autres produits de gestion courante (10 000 €), de la reprise de provisions pour 25 700 € et de l'excédent constaté 2024 de la section de fonctionnement pour 982 077,91 €.

TARIFS 2025 ABONNEMENTS ET REDEVANCES EAU POTABLE

Communes de Javerdat, Rochechouart, Saillat sur Vienne et Saint-Junien

Catégorie d'usagers	seuil de consommation	part fixe/ abonnement en €HT/an	redevance en €HT/m ³
Etablissements publics	toutes consommations	45,00	1,75
Autres usagers	0-10m ³	45,00	gratuit
	11-60m ³		1,65
	61-120m ³		1,70
	121-200m ³		1,80
	201-500m ³		1,90
	501-1000m ³		1,95
	>1000m ³		2,00

2 - Les charges de l'exercice

Les dépenses réelles au budget de l'eau sont composées essentiellement des charges à caractère général, des charges de personnel et des versements à l'agence de l'eau et s'évaluent à 2 078 834,91 €.

Elles se décomposent comme suit :

- **les charges de personnel** : 304 900 € (14,6 %). Malgré la prise en compte de l'augmentation de la participation à la protection sociale complémentaire et de l'augmentation de la part employeur des cotisations à la CNRACL, ce montant est en légère baisse par rapport à 2024 car trois agents ont quitté leurs fonctions et ont été remplacés par des plus jeunes dont la rémunération est de fait moins élevée.
- **les charges à caractère général** : 1 088 900 € (52,4 %), cette prévision à la hausse par rapport au réalisé de 2024, intègre des crédits supplémentaires dédiés à l'achat et au transport d'eau, au défrichage de servitudes, au nettoyage de réservoirs, à l'étude de Pré-cassis et à la recherche d'amiante.
- **autres charges de gestion courante** : 45 000 € (dépenses liées aux créances admises en non-valeur ou éteintes).
- **atténuations de produits** : ce chapitre intègre les versements des redevances à l'Agence de l'eau pour un montant total de 390 000 €. A noter qu'au 1^{er} janvier 2025 est entrée en vigueur la réforme des redevances de l'Agences de l'eau avec la suppression des redevances pollutions domestiques et modernisation des réseaux de collecte et la création de trois nouvelles redevances : consommation, performance réseau eau potable et performance assainissement collectif. Le versement des deux premières redevances est estimé à 280 000 €. Le versement de la redevance performance assainissement collectif est prévu sur le budget assainissement.
A noter également que l'Agence de l'eau a réalisé en 2023 un contrôle sur les encaissements perçus en 2020 au titre de 2019. Il s'avère que, lors de cette année de transfert de la compétence, tous les encaissements n'auraient pas été

correctement déclarés. Cela a conduit l'Agence à rectifier ces montants pour un total de 110 000 € environ.

- **les charges financières** : 14 000 € pour les intérêts des emprunts et de la ligne de trésorerie.
- **les charges exceptionnelles** (titres annulés sur exercices antérieurs) et les dotations aux provisions : 91 000 €

Les dotations aux amortissements et autres opérations d'ordre sont évaluées à 387 000 €.

La section de fonctionnement s'équilibre par un virement vers la section d'investissement à hauteur de 664 043 € et une inscription pour dépenses imprévues de 145 034,91 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement 2025 s'équilibre à 1 772 909,23 €.

Les recettes de cette section sont constituées de l'excédent reporté de 2024 pour 604 291,23 €, des opérations d'ordre liées aux amortissements pour 387 000 €, du virement de la section de fonctionnement de 664 043 € et de 117 575 € de subventions qui sont inscrits en RAR :

Article	Tiers	Objet	Montant
1313	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE VIENNE	CDDI 22 REHABILITATION RESERVOIR CHAMP FOIRE	14 868,00 €
13111	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	SOLDE GESTION PATRIMONIALE AEP ST JUNIEN	23 275,00 €
13118	ETAT	DETR RENOUVELLEMENT RESEAU EAU ROCHECHOUART	79 432,00 €
		Total chapitre 13	117 575,00 €
		TOTAL RESTES A REALISER RECETTES	117 575,00 €

En dépenses 1 671 909,23 € ont été inscrits sur les chapitres liés aux dépenses d'équipements et aux travaux, dont 1 162 700 € de dépenses nouvelles et 174 814 € de restes à réaliser.

Dépenses nouvelles :

Intitulé	Proposition
Levé topographiques, investigations complémentaires	15 000,00 €
Diagnostic réservoir Javerdat	8 000,00 €
Etude faisabilité mise en place traitement Esa Metolachlore	4 000,00 €
Portail web Phaseo et gestion des interventions sur 2 terminaux mobile	7 100,00 €
Renouvellement VU service assainissement	30 000,00 €
Achat de 10 loggers de recherches de fuites	10 000,00 €
Matériel de supervision	15 000,00 €
Matériels (pompes, sondes...)	40 000,00 €
Matériels agents (perforateur sur batterie idem actuel (4k€), vide cave électrique (1,5k€), équipement véhicule supplémentaire (6k€), multimètre (0,5k€)	12 000,00 €
Mise en place d'une chloration asservie au débit	10 000,00 €
Mise en place d'une chloration asservie au débit	10 000,00 €
Métallerie (échelle, garde-corps réservoir)	5 000,00 €
Reprise étanchéité toit La Croix Blanche	15 000,00 €
Reprise étanchéité bâche de reprise (20m2)	15 000,00 €
Supervision 2025	55 000,00 €
Mise en place de décontamination (douches/rinces Oeil)	15 000,00 €
Abri groupe électrogène	15 000,00 €
3 tablettes	1 500,00 €
Détecteur de gaz	600,00 €
Annonces marchés publics	2 500,00 €
Renouvellement rue Montaigne, Rabelais, Place de La Bruyère (201ml) et Rochebrune (160ml)	160 000,00 €
Moe pour réhabilitation de réseaux sujets à CVM sur Javerdat	15 000,00 €
Travaux Paul Vaillant Couturier	82 000,00 €
Renouvellement route du Château d'eau (416ml) - rue de l'Oncre (158ml)	150 000,00 €
Renouvellement rue de l'Agua et Place Pontville (391ml) 19 branchements	110 000,00 €
Renouvellement réseau Codille (390ml) Gamm Vert Pavillon (530ml)	360 000,00 €
	1 162 700,00 €

Restes à réaliser :

Article	Tiers	Objet	Montant HT
2031	IGEO VINCENT	MOE LOT N°4 : RENOUELEMENT RESEAU AEP ROUTE DU CHATEAU D'EAU ET RUE DE L'ONCRE À JAVERDAT	5 900,00 €
2031	IGEO VINCENT	MOE LOT N°3 : RENOUELEMENT RESEAU AEP RUE DE L'AGUA ET PLACE PONTVILLE À ROCHECHOUART	6 600,00 €
2031	LARBRE INGENIERIE	MOE LOT N°2 : RENOUELEMENT RESEAU AEP ROUTE DE BEAULIEU À SAINT-JUNIEU	6 815,00 €
Total chapitre 20			19 315,00 €
2154	UGAP	CP24060119 CITROEN JUMPY	28 116,00 €
Total chapitre 21			28 116,00 €
2317	CMC TRAVAUX PUBLI	CP24100074 POSE DE CANALISATION EN PVC D63 POUR LA LIAISON AUVIGNAC ET RUE PONT DE GORRE	33 016,00 €
2317	GEOTEC	ETUDE DIAGNOSTIC DES RESERVOIRS DES SEGUINES ET DE LA FABRIQUE	12 600,00 €
2317	IGEO VINCENT	LOT N°3 : ETUDE RENOUELEMENT DU RESEAU AEP RUE MONTAIGNE, RABELAIS, PLACE DE LA BRUYÈRE ET ROCHEBRUNE	5 890,00 €
2317	IGEO VINCENT	LOT N°2 : ETUDE RENOUELEMENT RESEAU AEP ET EU RUE DU DOCTEUR ROUX	5 605,00 €
2317	INFRALIM SAS	LOT N°1 : ETUDE DEVOIEMENT DU RESEAU AEP RUE DES PAPETERIES CODILLE ET D941 ZONE DE LA VERGNE	7 898,00 €
2317	SAUR FRANCE SAS	(7) (84) TRAVAUX DE REHABILITATION DE RESERVOIRS D EAU POTABLE A ST JUNIEU	13 727,00 €
2317	LARBRE INGENIERIE S	(10) (3) (118) MOE REHABILITATION RESERVOIRS CHAMP DE FOIRE	2 300,00 €
2317	PRADEAU - CMC TP	(122) LOT N°2 TRAVAUX DE RENOUELEMENT DES RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE AU CENTRE BOURG SUD DE ROCHECHOUART	13 352,00 €
2317	IGEO VINCENT	(2) (131) Mission de maîtrise d'oeuvre pour le renouvellement de réseaux d'adduction d'eau potable (sujets aux CVM)	23 400,00 €
2317	INFRALIM SAS	(3) (130) Mission de maîtrise d'oeuvre pour le renouvellement de réseaux d'adduction d'eau potable du Centre-bourg sud de la commune de Rochechouart	716,00 €
2317	SOTEC	(6) (85) TRAVAUX DE REHABILITATION DE RESERVOIRS D EAU POTABLE A ST JUNIEU	8 879,00 €
Total chapitre 23			127 383,00 €
TOTAL RESTES A REALISER DEPENSES			174 814,00 €

39 000 € sont nécessaires au remboursement des emprunts souscrits par les Communes et transférés à la Communauté de Communes.

Enfin 62 000 € sont consacrés aux opérations d'ordre.

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
Fonds de roulement début d'exercice	553	1 011	1 499	1 854	2 190	1 586
FONCTIONNEMENT						
Produits des services (70)	1 862	2 041	2 024	2 012	1 988	2 050
Autres produits de gestion courante (75)	-			5	20	10
Atténuations de charges (013)	1		1			
Opérations d'ordre - reprises sur amortissements (042) + (78)	56	65	71	61	62	88
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT (A)	1 919	2 106	2 096	2 078	2 070	2 148
Charges à caractère général (011)	936	859	950	884	878	1 089
Charges de personnel (012)	277	281	270	288	319	305
Autres charges de gestion courantes (65)	-	2	4	7	10	45
Atténuation de produits (014)	206	288	257	260	288	390
Autres (66 hors 66111, 68)	2	2	1	1	26	177
Dotation aux amortissements (042)	406	398	387	380	381	387
CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT (B)	1 827	1 830	1 869	1 820	1 902	2 393
EXCEDENT BRUT COURANT (A) - (B) = ©	92	276	227	258	168	- 245
Produits exceptionnels (77)	175	2			-	-
Charges exceptionnelles (67)	-	52	41	25	38	60
RESULTAT EXCEPTIONNEL (D)	175	- 50	- 41	- 25	- 38	- 60
EPARGNE DE GESTION E = (C) + (D)	267	226	186	233	130	- 305
Intérêts de la dette (F)	10	11	12	14	14	13
EPARGNE BRUTE G = E - F	257	215	174	219	116	- 318
Capital de la dette (K)	38	38	38	37	37	39
EPARGNE NETTE (G) - (K)	219	177	136	182	79	- 357
INVESTISSEMENT						
Epargne nette (autofinancement)	219	177	136	182	79	- 357
FCTVA (10)	-					
Subventions d'investissement	-			35	101	117
dont RAR						117
Dotations aux amortissement	406	398	387	380	381	387
Emprunt	-					
Autres	-					
FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	625	575	523	597	561	147
Dépenses d'équipement directes	110	26	107	200	1 104	1 671
dont RAR						175
Dépenses d'équipement indirectes	-					
Autres	56	61	61	61	61	62
DEPENSES (HORS ANNUITE EN CAPITAL)	166	87	168	261	1 165	1 733
Variation du FDR (résultat de l'exercice)	459	488	355	336	- 604	- 1 586
Fonds de roulement fin d'exercice	1 012	1 499	1 854	2 190	1 586	-

BUDGET ASSAINISSEMENT

Au même titre que les autres budgets industriels et commerciaux à autonomie financière, ce budget de l'assainissement collectif doit être uniquement financé par les redevances des usagers. Là encore, malgré une légère augmentation programmée des recettes (cf. infra), les dépenses de fonctionnement évaluées pour l'année 2025 ne seraient pas tout à fait couvertes par les recettes de fonctionnement.

Les investissements programmés pour 2025 ne sont donc possibles que grâce au fonds de roulement cumulé, essentiellement issu des transferts des résultats des communes au moment du transfert de la compétence en janvier 2020.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre à 3 118 461,88 € en dépenses et en recettes.

1- Les moyens de l'exercice

Les recettes viennent principalement des redevances et autres prestations du service pour un montant de 1 909 700 €, dont, pour la première année suite à la réforme des redevances de l'Agence de l'eau, la perception sur ce budget de la nouvelle redevance performance assainissement collectif pour 63 000 €.

Les autres recettes concernent l'excédent antérieur reporté (921 961,88 €), les reprises de provisions (18 200 €) et les opérations d'ordre (268 600 €).

Aucune contribution pour le traitement des eaux pluviales n'a encore été prévue sur cet exercice. En effet la loi Notre n'a finalement pas prévu le transfert automatique de la compétence eaux pluviales à la Communauté de Communes avec l'eau et l'assainissement, elle reste donc règlementairement sous la responsabilité des communes.

TARIFS 2025 ABONNEMENTS ET REDEVANCES ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Communes de desserte	Abonnement €HT	Redevance €HT/m ³
Saint-Junien	25,00 €	1,71 €
Rochechouart	25,00 €	1,71 €
Saillat sur Vienne	25,00 €	1,60 €
Javerdat	25,00 €	1,60 €
Chaillac sur Vienne	25,00 €	1,71 €
Chéronnac	25,00 €	1,40 €
Les Salles lavauguyon	25,00 €	1,71 €
Oradour sur Glane	60,00 €	2,40 €
Saint-Brice sur Vienne	50,00 €	1,75 €
Saint-Martin de Jussac	25,00 €	1,60 €
Saint-Victurnien	50,00 €	1,85 €
Vayres	25,00 €	1,71 €
Videix	25,00 €	1,71 €
Traitement des matières de vidange		36,89 €
Traitement des lixiviats de décharge		12,27 €

2 - les charges de l'exercice

Les dépenses réelles au budget de l'assainissement sont composées essentiellement des charges à caractère général et des charges de personnel et s'évaluent à 1 506 934,88 €.

Elles se décomposent comme suit :

- **les charges de personnel** : 397 800 € (28,4 %). En augmentation de 3,45 %, par rapport au réalisé 2024, ces charges intègrent l'augmentation de la participation à la protection complémentaire prévoyance, l'augmentation de la part employeur des cotisations à la CNRACL et le glissement vieillesse technicité.
- **les charges à caractère général** : 832 000 € (59,3 %). Cette prévision à la hausse par rapport au réalisé de 2024 intègre des crédits supplémentaires dédiés à l'achat de matières et fournitures, à l'hydrocurage et au traitement des boues, au curage de lagunes et au reversement de la redevance performance assainissement collectif.
- **autres charges de gestion courante** : 36 000 € (dépenses liées aux créances admises en non-valeur ou éteintes)
- **dotations aux provisions** : 22 000 € conformément aux informations communiquées par la Trésorerie
- **charges exceptionnelles** : 50 000 € (titres annulés sur exercices précédents)
- **charges financières** : 64 000 € pour les intérêts des emprunts et de la ligne de trésorerie

Les dotations aux amortissements et autres opérations d'ordre sont évaluées à 822 000 €. Enfin 105 134,88 € de dépenses imprévues et un virement de 789 527 € à la section d'investissement permettent d'équilibrer la section.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement 2025 s'équilibre à 2 503 893,90 €.

Les recettes de cette section sont constituées :

- des subventions pour 67 000 € (restes à réaliser de l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour l'autosurveillance Saint-Junien bourg),
- de l'excédent reporté de 2024 de 825 366,90 €,
- des opérations d'ordre liées aux amortissements à hauteur de 822 000 €,
- d'un virement de la section de fonctionnement de 789 527 €

En dépenses 2 005 293,90 € ont été inscrits sur les chapitres liés aux dépenses d'équipements et aux travaux. Ces crédits permettront la réalisation des travaux ci-dessous et imprévus et la couverture des restes à réaliser :

Article	Fournisseur	Objet	Montant HT
2031	INFRALIM SAS	MOE LOT N°1 : CRÉATION D'UNE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR LE VILLAGE DE LA C	9 000,00 €
2031	SAUR	CP23060071 SERVICE ASSAINISSEMENT REALISATION 5 ETUDES BATHYMETRIQUES	6 550,00 €
2031	LARBRE INGENIERIE	(11) (11) (8) CP19110043 MOE EQUIPMT METROLOGIQUE DES PTS DE REJ DANS LA VIENNE	1 125,00 €
Total chapitre 20			16 675,00 €
217451	CMC TRAVAUX PUBLICS	CP24110057 REPRISE RAMPE D'ACCES DE LA FOSSE	7 299,00 €
217451	CMC TRAVAUX PUBLICS	CP24110056 AMENAGEMENT D'UN PARKING POUR LA STATION D'EPURATION	22 670,00 €
2154	SUEZ HYDREA	CF24110038 REGULATEUR DE NIVEAU	3 041,00 €
2154	UGAP	CP24060117 PEUGEOT PARTNER	22 795,00 €
217532	CMC TRAVAUX PUBLICS	(2) (156) REPRISE TRONCON RESEAUX POUR APPROFONDISSEMENT	2 500,00 €
217532	COLAS SUD OUEST	(4) (143) CP22070054 MISE A LA COTE DES TAMPONS DU RESEAU D ASSAINISSEMENT SUITE REPRISE ENR	8 970,00 €
Total chapitre 21			67 275,00 €
2315	PM SOCIETE	CF24110094 TRAVAUX A LA GARE SAILLAT SUR VIENNE	1 316,00 €
2317	IGEO VINCENT	LOT N°4 : ETUDE DÉVOIEMENT DU RÉSEAU D'EAUX USÉES DE LA ZONE DES MARTINES	5 684,00 €
2317	LABBE TP SARL	CP24010048 RENOUVELLEMENT REFOULEMENT ET REPRISE TAMPONS PLACE DE LA MAIRIE ET RUE DE L	16 153,00 €
2317	FOURNIE ET CIE	(9) (106) AUTO SURVEILLANCE DES POINTS A1 DU SYSTEME D ASSAINISSEMENT DE ST JUNIEN	9 594,00 €
Total chapitre 23			32 747,00 €
TOTAL RESTES A REALISER DEPENSES			116 697,00 €

Nouvelles dépenses :

Objet	Proposition
étude EU Saint-Brice (réhabilitation STEP/refoulement vers St Junien)	30 000,00 €
Levé topographiques, investigations complémentaires	50 000,00 €
Portail web Phaseo et gestion des interventions sur 2 terminaux mobile	7 100,00 €
Instrumentation (sondes...)	15 000,00 €
Matériel de supervision	15 000,00 €
Matériel de sécurité	3 000,00 €
Matériel de pompage	40 000,00 €
spectromètre pour moulin Pelgros (3,5k€)	10 000,00 €
Reprise chéneau local boue+ création nouvel accès	15 000,00 €
Mise en place de décontamination (douches/rinces œil)	15 000,00 €
Aménagement vestiaires/douches mixtes pour le personnel à la STEP	30 000,00 €
Suppression poteau central local deshydratation	40 000,00 €
Supervision 2025	35 000,00 €
Reprise pelle recirculation boues avec asservissement au débit d'entrée	25 000,00 €
Remplacement cuve de préparation filtre-pressé	5 000,00 €
Remplacement ouvrages de prétraitements	5 000,00 €
Création réseau gravitaire pour supprimer PR La Bretagne	40 000,00 €

Remise à niveau de 6 regards à minima	4 800,00 €
Reprise refoulement en inox	8 000,00 €
Renouvellement VU service assainissement	30 000,00 €
3 tablettes	1 500,00 €
Provision pour mobilier (armoires, fauteuil...) notamment nouveau poste SPANC, AC	1 500,00 €
Détecteur de gaz	600,00 €
Annonces légales marchés publics	1 000,00 €
étude faisabilité Moe reprise STEP	10 000,00 €
Complément marché clotures	60 000,00 €
reprise clôture	8 450,00 €
reprise portail	3 000,00 €
reprise STEP	60 000,00 €
mise en place clôture	750,00 €
reprise clôture	5 300,00 €
réhabilitation STEP	75 000,00 €
Dévoisement du réseau d'assainissement de la zone des Martines	98 000,00 €
mise en place clôture filtres à sables	9 000,00 €
reprise clôture	1 000,00 €
Portail à refaire	3 000,00 €
étude réhabilitation Moe STEP	10 000,00 €
reprise clôture	2 500,00 €
	773 500,00 €

230 000 € sont nécessaires au remboursement des emprunts souscrits par les Communes et transférés à la Communauté de Communes.

Enfin 268 600 € sont consacrés aux opérations d'ordre (chapitre 040).

	2020	2021	2022	2023	CA 2024	BP 2025
Fonds de roulement début d'exercice	556	534	987	1 054	1 493	1 747
FONCTIONNEMENT						
Produits des services (70)	1 245	1 695	1 700	1 796	1 812	1 909
Autres produits de gestion courante (74; 75)	-			47	39	
Atténuations de charges (013)	-					
Opérations d'ordre - reprises sur amortissements (042)	273	276	276	276	274	287
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT (A)	1 518	1 971	1 976	2 119	2 125	2 196
Charges à caractère général (011)	429	480	583	633	639	832
Charges de personnel (012)	363	394	443	403	385	398
Autres charges de gestion courantes (65)	-	1	3	4	4	36
Atténuations de produits (014)	-					
Autres (66 hors 66111, 042, 68)	8	- 2	2	13	16	137
Dotations aux amortissement	807	805	794	797	797	822
CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT (B)	1 607	1 678	1 825	1 850	1 841	2 225
EXCEDENT BRUT COURANT (A) - (B) = C	- 89	293	151	269	284	- 29
Produits exceptionnels (77)	458	6				
Charges exceptionnelles (67)	8	31	23	18	30	50
RESULTAT EXCEPTIONNEL (D)	450	- 25	- 23	- 18	- 30	- 50
EPARGNE DE GESTION E = (C) + (D)	361	268	128	251	254	- 79
Intérêts de la dette (F)	78	73	67	64	60	54
EPARGNE BRUTE G = E - F	283	195	61	187	194	- 133
Capital de la dette (K)	241	244	235	233	228	230
EPARGNE NETTE (G) - (K)	42	- 49	- 174	- 46	- 34	- 363
INVESTISSEMENT						
Epargne nette (autofinancement)	42	- 49	- 174	- 46	- 34	- 363
FCTVA (10)	-					
Subventions d'investissement	109	126	11			67
<i>Dont RAR</i>						67
Dotations aux amortissement	807	805	794	797	797	822
Autres	10	23		1		
FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	968	905	631	752	763	526
Dépenses d'équipement directes	717	78	289	36	235	2 004
<i>Dont RAR</i>						116
Dépenses d'équipement indirectes	-	98				
Autres	273	276	276	277	274	269
DEPENSES (HORS ANNUITE EN CAPITAL)	990	452	565	313	509	2 273
Variation du FDR (résultat de l'exercice)	- 22	453	66	439	254	- 1 747
Fonds de roulement fin d'exercice	534	987	1 053	1 493	1 747	-

BUDGET SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre à 162 760,87 € en dépenses et en recettes.

1- les moyens de l'exercice

Avec un excédent antérieur reporté de 101 660,87 €, les recettes viennent principalement des redevances du service pour un montant estimé à 60 000 €.

On compte également 1 100 € de reprise de provisions.

2 - les charges de l'exercice

Les dépenses au budget SPANC sont composées essentiellement des charges à caractère général et des charges de personnel. L'absence de souscription d'emprunt permet de n'inscrire aucune charge financière.

Elles se décomposent comme suit :

- les charges à caractère général : 12 300 €
- les charges de personnel : 40 000 €
- les autres charges de gestion courante, les charges exceptionnelles, les dotations pour provisions et les dépenses imprévues : 10 400,87 €

Un virement de 99 860 € à la section d'investissement est également prévu.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'équilibre à 121 441,36 € en dépenses et en recettes

Les recettes proviennent de l'excédent reporté de 21 381,36 € et du virement de 99 860 € de la section de fonctionnement.

BUDGET ATELIER RELAIS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre à 243 676,03 € en dépenses et en recettes.

1- les moyens de l'exercice

Les recettes proviennent des loyers pour 92 000 € et de la prise en charge du déficit par le budget principal (143 176,03 €). Les autres recettes sont constituées des opérations d'ordre (8 500 €).

2 - les charges de l'exercice

L'ensemble des opérations réelles est approché à hauteur de 12 000 €.

Elles se décomposent comme suit :

- les charges à caractère général : 7 000 € Les charges générales correspondent à l'ensemble des charges récurrentes (assurances, taxes...),
- les charges financières : à hauteur de 5 000 €

Les dotations aux amortissements (opérations d'ordre) s'élèvent à 146 000 € et le déficit antérieur reporté à 85 676,03 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les investissements 2025 s'équilibrent à 495 254,31 € en recettes et en dépenses et concernent :

- le remboursement du capital des emprunts pour 63 000 €,
- le déficit antérieur reporté de 423 754,31 €
- des opérations d'ordre pour 8 500 €

S'ajoutent un emprunt d'équilibre de 45 754,31 € en recettes, ainsi que la dotation aux amortissements qui s'élève à 146 000 €. La cession d'un atelier relais, suite à la fin du crédit-bail, est prévue à hauteur de 303 500 €.

BUDGET ZA DE BOISSE

La section de fonctionnement s'équilibre à 3 499 085 € et concerne des charges à caractère général pour 3 000 €, des opérations d'ordre de stocks pour 3 495 985 € et 100 € pour des charges de gestion courante.

Les recettes prévoient 1 234 000 € liés à la vente de terrains. Les autres recettes sont des opérations d'ordre (variation de stock) pour 2 265 085 €.

La section d'investissement s'équilibre à 4 527 069,89 € grâce à des opérations d'ordre liées à la comptabilité des lotissements et à une avance remboursable du budget général de 1 031 084,89 €.

Les dépenses sont des opérations d'ordre liées à la reprise du stock et le déficit reporté de 2 261 984,89 €.

BUDGET DES LOTISSEMENTS INTERCOMMUNAUX

Les recettes nécessaires à l'équilibre de ces budgets s'établissent ainsi qu'il suit :

Lotissement	Subvention, emprunt, immobilisation ou vente	Montant
L'Etang	Vente + subvention	113 460,09 €
ZIAC la Vergne	Subvention	80 216 €

--oOo--

Tels sont les budgets primitifs que nous vous proposons de voter pour 2025, dans le respect des engagements collectifs et des débats tenus.